



SNASUB-FSU

Syndicat National de
l'Administration Scolaire
Universitaire et des
Bibliothèques



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Membre de la FSU

Fédération Syndicale Unitaire

www.snasub.fr

**Commission administrative paritaire nationale
compétente à l'égard des
adjoints administratifs de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur
Mardi 4 février 2020**

Déclaration des commissaires paritaires du SNASUB-FSU

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une séance de notre CAPN hors norme. Hors-norme, car elle a lieu alors que se déroule dans le pays depuis le 5 décembre dernier, un mouvement social contre la réforme des retraites auquel l'opinion publique apporte son soutien et auquel les personnels de l'éducation nationale participent avec force, détermination et ténacité. **Dans quelques jours, le 6 février, aura lieu une nouvelle grève nationale** des salarié-es des secteurs public et privé à l'occasion de l'arrivée des projets de lois à l'Assemblée nationale, **grève à laquelle la FSU et le SNASUB-FSU appellent avec force.**

Parce qu'elle écarte les fonctionnaires civils du Code des pensions, cette réforme est une atteinte au statut du fonctionnaire d'État. La pension ne sera plus ni calculée sur la base des six derniers mois ni payée par le budget de l'État. Ce ne sera d'ailleurs plus une pension. La pension est un salaire continué conçu pour garantir aux fonctionnaires le maintien d'un niveau de vie digne après une carrière consacrée au service de l'intérêt général. Le régime universel, outre qu'il engendrera un effondrement des pensions des fonctionnaires banalise les métiers au service de l'État. **Le régime universel, c'est une négation de la fonction publique, structurante de notre modèle social.** Les personnels que nous représentons sont déterminés à obtenir le retrait de ce projet de loi. Des alternatives connues existent pourtant pour financer les retraites dans la durée.

Cette séance est hors-norme également car elle a lieu dans un cadre d'application de la loi du 6 août 2019 dite « de transformation de la fonction publique ». A l'instar de la réforme des retraites qui dénature le lien entre le fonctionnaire pensionné et l'État, cette loi dénature le lien entre le fonctionnaire actif et l'État. **Parce qu'elle place le recours au contrat au même rang que le recrutement des titulaires,** parce qu'elle facilite les restructurations et permet les abandons de missions, les délégations de service public, les externalisations, les privatisations, parce qu'elle encourage l'individualisation des rémunérations et des primes, parce qu'elle débride le pouvoir discrétionnaire du supérieur hiérarchique direct en matière de sanction, d'affectation ou de promotion, cette loi consacre l'idéologie managériale chère aux acteurs économiques fanatiques d'un néo-libéralisme à tout crin. Le dessaisissement des commissions paritaires de leurs compétences en termes de mobilité et de promotion constitue une perte de droits immense pour les personnels. **La FSU et le SNASUB-FSU ne s'y résoudront pas !**

Séance hors norme aussi, car nous avons pris connaissance du fait que le ministre Jean-Michel BLANQUER choisit une correspondance avec nos collègues de l'UNSA pour parler des « évolutions à venir pour les personnels administratifs ».

Si la FSU et le SNASUB-FSU sont évidemment preneurs de toutes discussions sur l'avenir et les métiers de la filière administrative au sein du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - nous attendons d'ailleurs avec impatience en 2019 les discussions effectivement prévues par l'agenda social ministériel (sur les requalifications notamment) - **nous ne sommes cependant pas dupes du moment**



SNASUB-FSU

Syndicat National de
l'Administration Scolaire
Universitaire et des
Bibliothèques



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Membre de la FSU

Fédération Syndicale Unitaire

www.snasub.fr

choisi par le ministre pour exprimer un tel intérêt pour les personnels de notre filière.

Dans le prolongement des promesses faites aux personnels enseignants, l'œuvre de communication ministérielle sur l'éventuelle revalorisation des métiers vise à « convaincre » les personnels de l'éducation nationale qu'il n'y aurait pas de « perdant.es » dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme gouvernementale des retraites, lors du passage au système par points, faussement « universel ».

En clair, si les promesses ministérielles devaient trouver concrétisation, elles seraient gagées sur le fait que tout le monde devrait se résigner à voir baisser sa future pension et à reculer son âge de départ comme il est inscrit dans le projet de loi qui enferme le montant des pensions dans une enveloppe fermée.

Nous savons désormais ce qu'en pense le Conseil d'Etat. Rien de nature à nous faire abandonner la mobilisation unitaire et interprofessionnelle pour gagner le retrait du projet et la prise en compte de nos revendications pour sauvegarder et améliorer nos droits en matière de retraite.

De plus, nous avons bien lu que l'essentiel des questions de revalorisation sont renvoyées à d'hypothétiques mesures interministérielles.

Pour le SNASUB-FSU, ce n'est pas au regard d'une réforme des retraites au mode de calcul des pensions flou et incertain qu'il faut reconnaître le travail et l'investissement des collègues, mais bien à leur situation actuelle au regard de leurs missions quotidiennes au service du public.

Pour le SNASUB-FSU, l'heure est à la revalorisation urgente des carrières des personnels administratifs, et pour cela, il faut :

- **Requalifier massivement les emplois de C vers B et de B vers A et promouvoir les collègues qui les occupent pour reconnaître enfin la réalité de leur travail** et de leurs qualifications ; la très grande majorité de nos collègues adjoint-es administratif-ves réalisent des fonctions relevant au moins de la catégorie B ;
- **Augmenter très significativement les ratios de promotions pour accélérer les déroulements de carrières** et limiter les risques d'arbitraire que fait courir l'esprit managérial de la loi dite « de transformation de la fonction publique »
- **Créer des postes en nombre suffisant, en B et A** pour répondre à tous les besoins de qualifications des emplois et recréer les conditions de déroulement de carrière et de promotion
- **Développer une vraie politique de formation professionnelle** ne se limitant pas à la seule adaptation à des réformes qui, par ailleurs, sont massivement désavouées par les personnels.

Pour le SNASUB-FSU, de timides avancées pour quelques un.es ne peuvent être acceptables, encore moins pour faire passer des reculs majeurs pour le plus grand nombre.